



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PONCHON DU JEUDI 08 SEPTEMBRE 2016

COMMUNE DE PONCHON

**Présents** : Robert JOYOT, **Maire**.

Yannig MERLIN ; Colette JOLLIVET ; Geneviève DELABY ; Denis ROLLAND, **Adjoint**s.

Alain CHOTEAU ; Élodie THÉRY ; Olivier WAUTERS ; Jean-Claude GIRET ; Gérard SOUFFLET, **Conseillers**.

**Excusés et absents** : Bernard LECOCQ, Martine CANIVET, Jocelyne LHOTTE ;

Nadège PERROTTE pouvoir à Geneviève DELABY

Jean-Claude GIRET pouvoir à Geneviève DELABY

Claudine LEFEBVRE pouvoir à Élodie THÉRY

Gérard SOUFFLET pouvoir à Denis ROLLAND.

Geneviève DELABY ayant reçu en premier le pouvoir de Jean-Claude GIRET, puis en second le pouvoir de Nadège PERROTTE, elle exerce le pouvoir de Jean-Claude GIRET.

**Secrétaire de séance** : Geneviève DELABY.

Compte-rendu de la séance du vendredi 22 juillet 2016 : aucune observation.



### **1) FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNAUTÉ DU THELLE POUR LA FRÉQUENTATION DE LA PISCINE DE BRESLES PAR LES ÉLÈVES DE PONCHON**

La Communauté du Thelle propose le remboursement à raison de 75 € par séance, mais demande une délibération pour le solliciter.

À la majorité, *le conseil municipal donne son accord*. Abstention de Colette JOLLIVET.

### **2) CRÉATION DE POSTE EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN AGENT TERRITORIAL EN CONTRAT CUI-CAE.**

Poste subventionné par l'Etat à raison de 70 %, mais répondant à des profils personnels restreints.

Compte-tenu du subventionnement proposé, on pourrait recourir à la création d'un voire deux postes.

La question est *à l'unanimité reportée* au prochain conseil.

### **3) DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE**

#### **➤ ASSAINISSEMENT**

Ouverture de crédit pour 420 000,00 € provenant de la subvention de l'Agence de l'Eau Seine Normandie AESN pour les branchements particuliers.

Prévisions de dépenses pour 420 000,00 € pour reverser la subvention aux particuliers.

**Votent POUR** :

Robert JOYOT ; Yannig MERLIN ; Colette JOLLIVET ; Geneviève DELABY ; Denis ROLLAND, Alain CHOTEAU ; Élodie THÉRY et Olivier WAUTERS.

**S'abstiennent** :

Jean-Claude GIRET ; Claudine LEFEBVRE et Gérard SOUFFLET.

La décision budgétaire modificative *est adoptée à la majorité*.

Mairie de PONCHON

60430 PONCHON - Téléphone : 03 44 03 31 58 - Télécopie : 03 44 03 46 17

mairie.de.ponchon@orange.fr

#### **4) DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE**

##### **➤ ASSAINISSEMENT ⇒ REMBOURSEMENT DE L'AVANCE DE L'AESN**

60 000,00 € à ponctionner sur les travaux.

##### **Votent POUR :**

Robert JOYOT ; Yannig MERLIN ; Colette JOLLIVET ; Geneviève DELABY ; Denis ROLLAND, Alain CHOTEAU ; Élodie THÉRY et Olivier WAUTERS.

##### **S'abstiennent :**

Jean-Claude GIRET ; Claudine LEFEBVRE et Gérard SOUFFLET.

La décision budgétaire modificative *est adoptée à la majorité.*

#### **5) ASSAINISSEMENT**

##### **➤ POSTE DE REFOULEMENT N°1 DANS LA RUE DE PIERREPONT**

Acquisition d'une parcelle de 10 à 20 m<sup>2</sup>, à 2,00 € le m<sup>2</sup>.

À l'unanimité, *le conseil municipal donne son accord*

### INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

#### **De Yannig MERLIN**

1. Acquisition d'un camion : 17 540,00 € HT. RENAULT Master, 32 000 km, année 2014.  
Reprise de l'ancien camion pour 2 000,000 €.  
Récupération du triangle de signalisation pour 490,00 €  
Courte discussion sur l'opportunité d'acheter un autre camion, peut-être un camion neuf.  
Yannig MERLIN propose un vote.  
Robert JOYOT dit que c'est ce camion qu'il faut acheter.

#### **De Jean-Claude GIRET**

2. Survol sur PONCHON par de nouvelles lignes.  
Robert JOYOT se rapproche de l'aéroport
3. Nos accords avec un propriétaire pour son alimentation électrique :  
➤ pas de réponse aux propositions que lui a faites Robert JOYOT. Donc pas de travaux effectués.

#### **De Gérard SOUFFLET**

4. Suite des travaux consécutifs au chantier d'assainissement.  
La liste en est longue, et elle comprend en particulier la réfection des tranchées sur la Route Nationale.  
Mission confiée à VERDI INGÉNIERIE SEINE pour conduire toute cette suite de travaux.

#### **De Alain CHOTEAU**

5. Réfection du terrain de football du Larris
6. Réunion à prévoir avec FLYNT. Jeudi 29 septembre 2016 à 18 h à la mairie.

**Date présumée du prochain conseil municipal : JEUDI 27 OCTOBRE 2016 à 20 h 30**